8me ANNÉE N° 379 — PARAIT LE SAMEDI — 30 Avril 1892.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

République Française

VILLE DE SISTERON

ÉLECTIONS MUNICIPALES
du 1er Mai 1892

LISTE RÉPUBLICAINE

Chers Concitoyens,

En nous présentant à vos suffrages, pour le renouvellement du Conseil Municipal de Sisteron, nous avons obéi aux sollicitations pressantes d'un grand nombre d'entre vous. Confiants dans cet appui qui nous a été si spontanément offert, nous avons composé une liste d'hommes indépendants, sincèrement républicains et animés de l'unique désir de travailler aux affaires de notre cité. Les querelles dont cette ville a déjà trop souffert, les divisions qu'elles ont amenées, nous voulons fermement les faire cesser, convaincus que la conciliation et l'apaisement seuls nous permettront de faire œuvre utile pour la bonne administration de la commune de Sisteron. Nous étudierons sans haine, sans parti-pris, les questions brûlantes qui ont agité le pays ; nous écarterons les unes et résoudrons les autres, au mieux des intérêts, de la dignité, du patriotisme de tous.

Nous n'attendrons autre chose du mandat que vous voudrez bien nous confier que la satisfaction de remplir notre devoir avec justice et dévouement. Ce devoir, voici comment nous le comprenons :

Gérer consciencieusement et avec prudence les finances de la Ville sans négliger toutes les améliorations et les travaux compatibles avec l'état de ces finances ;

Conserver à notre cité les vieilles traditions de liberté et de progrès pour lesquelles nos aïeux ont vaillamment lutté ;

Nous inspirer sans cesse des sentiments vraiment démocratiques et des idées de fraternelle égalité, fidèles avant tout au gouvernement de la République que nous soutiendrons, que nous ferons toujours respecter et aimer dans l'exercice de nos fonctions.

Et n'oubliant jamais que nous avons pris soin de représenter dans notre liste tous les éléments de notre société, nous tiendrons compte des droits, des aspirations et des revendications de chacun. Toutefois notre sollicitude se préoccupera surtout des besoins du cultivateur qui occupe, par le nombre, la plus large place dans notre Commune.

Citoyens, nous avons confiance en vos suffrages, pas d'abstentions, aux Urnes, au cri de

Vive la REPUBLIQUE

Giraud Firmin, greffier du Tribunal ;
Silvestre Lucien, propriétaire ;
Colombon Victor, négociant ;
Peignon Henri, capitaine en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur ;
Galici Désiré, propriétaire cultivateur ;
Baume Paul, propriétaire cultivateur ;
Borel Pol, avoué ;
Estublier Louis, propriétaire cultivateur ;
Vollaire Emile, confiseur ;
Nevière Baptistin, propriétaire cultivateur ;
Tardieu Gustave, pharmacien de 1re classe ;
Astier Hippolyte, propriétaire cultivateur ;
Laugier Henri, propriétaire cultivateur ;
Raspail Paul, négociant ;
Buès Joseph, docteur en médecine ;
Bontoux Charles, propriétaire cultivateur ;
Michel Louis, propriétaire cultivateur ;
Astier Louis, libraire ;
Girard Emilien, charron ;
Imbert Henri, propriétaire cultivateur ;
Girard Léon, propriétaire cultivateur ;
Lieutier Adrien, propriétaire cultivateur ;
Audibert Maximin, propriétaire cultivateur ;

LA VÉRITÉ

Réponse aux Dentistes de l'"Union"

Personne n'a pris au sérieux le compte d'apothicaire dressé par l'Union Sisteronnaise ; ce compte qui fait paraître les affaires de la ville tout en rose. On a au surplus remarqué que l'auteur de ce compte fantaisiste (établi pour la circonstance) n'avait pas osé le signer. Il craignait sans doute les responsabilités. Nous savons nous que l'inspirateur de ce compte est M. le Maire. Donc il en est responsable.

Vous nous dites M. le Maire que vous avez 10.000 fr. en caisse. La chose serait-elle vraie, que prouverait elle ? Rien ! La Ville pourrait avoir 10.000 fr. en caisse, tout en en devant 50.000 fr.

Nous sommes en droit de dire que vous altérez la vérité, tant que vous n'avez pas montré une déclaration signée par le Receveur Municipal établissant que la Ville après avoir payé toutes les dépenses de votre gestion aura en caisse 10.000 fr.

A la dernière séance du Conseil Municipal je proposai pour la 5e fois la reconstruction de la glacière. Vous me répondites qu'il n'y avait pas de fonds. Un mois après vous venez nous *raser* en nous disant que vous avez 10.000 fr. de bénéfice. Vous prenez donc les électeurs pour des imbéciles ; car si réellement vous aviez eu ces 10.000 fr. vous ne seriez pas excusable de ne pas avoir fait reconstruire la glacière si utile aux cultivateurs.

Donc vous mentiez alors, ou vous mentez aujourd'hui ; vous voulez tromper le public en essayant de lui faire croire que vous avez fait des économies :

Si vous avez de l'argent en caisse c'est que vous le devez. Et si vous ne laissez que 10.000 fr. la municipalité nouvelle ne pourra pas avec cette somme payer les dettes créées par votre gaspillage.

Fontaines. — Vous êtes réellement mal inspiré en parlant des réparations aux fontaines. Là encore vous donnez un croc en jambes à la vérité. Tout le monde sait que les conduites d'eau sont en très mauvais état. Lorsqu'il pleut et lorsqu'on arrose le jardin Mézien, les eaux deviennent troubles et les infiltrations du jardin font tomber dans nos conduites une eau qui à passé sur le fumier, et entraine avec elle les germes de la fièvre typhoïde.

Horloge. — Inutile de revenir sur cette question. On sait que vous aviez voté la démolition pour ne plus reconstruire ; que vous avez vendu les fers à vil prix ; que de ce fait vous avez fait perdre à la Ville 1.800 fr.

Hospice. — Les 7.000 fr. qui vont être employés à la construction des cellules d'aliénés, proviennent du " pari mutuel ". Donc vous n'y êtes absolument pour rien.

Travaux divers. — Quant aux petits travaux exécutés sur divers points de la Ville ; vous n'avez eu en les faisant, qu'un but purement électoral.

Collège. — Encore un compte d'apothicaire ! Vous avez un projet qui s'élèvera à 200.000 fr. — L'Etat vous donne 65.000 f.. Différence à payer par la Ville 125.000. — Avec 10.000 fr. vous auriez restauré à neuf le Collège actuel.

Heureusement, les électeurs sauront empêcher ce projet en vous renvoyant chez vous.

Eclairage Electrique. — A ce sujet nous rappellerons que M. le Maire a été d'une telérance blamable envers la compagnie.

Il n'a jamais eu l'énergie de mettre cette compagnie en demeure de se conformer au cahier des charges. La machine à vapeur n'est pas installée ; de là des interruptions qui auraient pu être évitées. Ce qui n'a pas empêché M. le Maire d'allouer, à titre gracieux 1000 fr. à la compagnie. Aurait-il fait cela pour un de ces administrés ?

Nous n'hésitons pas à répondre : Non.

Un article du cahier des charges dit : « La Ville sera éclairée à partir du 1er janvier 1891, n'aura rien à payer tant que l'nstallation ne sera pas complète. » Avec un pareil article, le Maire aurait pu obtenir satisfactions. On sait pourquoi il ne l'a pas fait. Nous ne parlerons que pour mémoire des nombreux procés qui pourraient surgir à l'horizon.

Rue de l'Evêché. — Dans cette question le Maire est pris en flagrand délit de mensonge. Tout le monde peut se convaincre que cette rue est impraticable. Quand à l'autorisation qu'il prétend avoir des riverains, mensonge encore, et pour preuve nous donnons ci dessous la déclaration de l'un des plus importants de ces riverains.

Les électeurs apprécieront :

DÉCLARATION

« Je soussigné Martel, négociant à Sisteron déclare n'avoir reçu jusqu'à ce jour ancune indemnité relativement aux

© VILLE DE SISTERON

travaux de la rue de l'Évêché et je déclare en outre, n'avoir fait aucun abandon de mes droits de riverain ainsi que l'affirme le journal "*L'Union Sisteronnaise*"

J'ai au contraire mis arrestation aux travaux et fais des formalités judiciaires que je me réserve de continuer quand je le jugerai à propos.

MARTEL.

Losque le public aura lu notre réponse à "*L'Union Sisteronnaise*" il verra le cas qu'il doit faire de tous les menteurs, maquignons politiques et chercheur de places qui veulent l'exploiter.

F. BEINET FILS.

PROCÉDÉS
LATIL, LINOT, NICOLAS ET Cie
Société Irlandaise en commandite.

Il est temps que cela finisse ! Heureusement quelques heures à peine nous séparent du moment où nous verrons enfin notre Hôtel de Ville occupé par d'honnêtes citoyens. En attendant tous les moyens paraissent bons à nos édiles pour s'accrocher au pouvoir municipal et défendre ce qu'ils considèrent comme leur propriété. Jugez plutôt par un seul fait pris entre mille procédés de même espèce :

Lundi matin vers 9 heures, un électeur se présentait à la Mairie pour prendre communication et copie de la liste électorale. M. Rougier, le secrétaire botté de la Mairie regarde son homme, reconnaît un adversaire de ses maîtres municipaux, et repond avec le ton élégamment impertinent qui le caractérise: « Désolé, mon cher, il m'est impossible de vous communiquer les listes attendu qu'un employé s'en sert pour la confections des cartes électorales. C'est trop tard. » L'électeur un peu desappointé se retire devant cette réponse formelle, non sans avoir fait remarquer toutefois qu'il s'était déja présenté, le 2 avril, pour la même raison et qu'il lui avait été répondu par le même secrétaire : « C'est trop tôt, les listes ne sont pas prêtes ! !

Notre électeur ne se découragea point. Après s'être renseigné dans le Code, car nous avons en France un Code des lois, et si les municipaux actuels en ignorent même l'existence, les électeurs ne l'ignorent pas, aprés s'être dûment renseigné, notre homme revient à la Mairie et s'adressant de nouveau à Rougier déja nommé : « J'ai l'avantage de vous dire que si dans 1|2 heure, vous ne me communiquez pas les listes électorales, je ferai faire par ministère d'huissier une sommation à M. le Maire et je déposerai une plainte contre lui pour son refus de faire droit à la demande légitime d'un citoyen » -- Tête du secretaire. « Le Maire n'y est pas, dit-il mais je vais consulter quelqu'un de bien plus fort que lui, c'est l'adjoint Nicolas, donnez moi quelques minutes. » — « Je veux bien, dit le trop patient électeur. » — En effet Rougier dégringole les escaliers de la Mairie, traverse la place comme un météore et cours vers la lumière. Nicolas se trouvait chez lui. La question de Rougier ne l'étonne point ; il ne se trouble pas pour si peu, surtout lorsqu'il s'agit de choses qu'il ignore. — « Nous ne devons pas la communication des liste, dit-il. » — « C'est ce que je pensais, ajoute Rougier ; je vais donc renvoyer cet importun » — Déja les bottes de Rougier résonnaient sur le macadam de la rue, lorsqu'il crut devoir se retourner pour faire part à Nicolas de l'énergique attitude de l'électeur qui réclamait les listes. — « Diable, dit le premier adjoint, la loi électorale en saurait-elle plus que moi ! » — « Peut-être, hasarde timidement Rougier ; ne l'auriez-vous point dans les rayons de votre bibliothéque ? » — « Ma bibliothèque, fit Nicolas en se grattant l'oreille, elle n'est pas fournie en volumes. Je n'ai guère que quelques romans, l'histoire véridique de Don Quichotte de la Manche et son compagnon Sancho Pansa, et un traité de comptabilité à l'usage du parfait négociant. Vois donc si la loi électorale s'y trouverait par hasard. » — « Rougier consulte et s'arrêtant tout à coup : « Mais vous n'avez que le premier volume. » — « Parbleu, dit Nicolas, et il y a beau temps que le 2e volume est chez M. le Maire... » -- Bref, rien, rien de la lumière qu'on venait chercher. — « Viens, dit Nicolas, allons chez le Sous-Préfet. » -- Chez ce fonctionnaire, le colloque fut de longue durée. Quelqu'un qui riait bien, c'était l'électeur, certain d'avoir raison et d'obtenir ce qu'il demandait. Enfin Nicolas, sort, l'oreille basse de l'Hôtel de la Sous-Préfecture et cinq minutes après, l'électeur recevait une lettre des plus courtoises signée par le premier adjoint, par laquelle ce magistrat municipal invitait notre électeur à se rendre à la Mairie pour prendre communication et copie des listes électorales, attendu, disait la lettre, que « en exécution des dispositions de la loi du 30 novembre 1875, article premier » « Les listes électorales doivent être communiquées à tout requérant. Il en peut être pris copie et elles peuvent être reproduites par la voie de l'impression. »

Electeurs, choisissez des Conseillers Municipaux qui ne se croient pas plus forts que la loi, qui la connaissent ou sachent au moins la consulter avant de répondre. Il ne feront pas rire d'eux et ne s'exposeront pas à ce qu'on leur donne une leçon du genre de celle que notre électeur a infligée au Maire et à ses adjoints.

Et ce qui est mieux encore, de bons conseillers municipaux n'entreprendront pas des travaux ruineux comme la reconstruction du collège qui entrainera fatalement la création d'impôts nouveaux qui aggraveraient pour la ville de Sisteron la situation critique et difficile où elle se trouve aujourd'hui.

SOSTHÈNE R...

CORDIALE ENTENTE !!!

Voici donc cette fameuse liste Linot-Latil ! Si le bons sens des électeurs ne l'avait condamnée d'avance, quel plaisir un adversaire de cette liste trouverail à raconter au public l'histoire récente des incidents dont l'Hôtel de Ville et ses environs furent le théâtre à l'occasion de la formation d'une liste si panachée. Que de partis opposés s'agitent dans cette réunion de vingt-trois noms ! Il y en a pour, il y en a contre, il y en a à côté. Car, ce n'est plus un secret pour personne, l'entente n'est pas cordiale dans les rangs municipaux. Tous les marchés de fripier, les engueulades les plus salées, l'intervention des plus louches personnages... etc. ne sont rien à côté de ce qui s'est passé pour arriver à l'éclosion de cette liste municipale. Il n'est pas jusqu'au député Mac-Adaras (bientôt c'est nous qui le plaindrons) qui n'ait essuyé de la part de ses plus fidèles amis de la veille, une avalanche de gros mots et de reproches sanglants. Linot et Nicolas aidés de Caïtucoli veulent conserver Mac-Adaras ; Latil, lui, n'en veut plus. Sachez-le bien, il n'en veut plus. C'est à peine s'il l'accepterait pour figurer dans sa vitrine en façon de mannequin.....

Tout cela est écœurant ! Et c'est là ce qu'on appelle une liste municipale. Mais c'est une réunion de gens prêts à se battre, tout au moins à se disputer. Sur le dos de qui ? Sur le dos des électeurs qui paieront les pots cassés. Et en pareil cas les pots cassés se traduisent en impôts nouveaux et toujours plus durs à payer.

Nous, qui voulons le bien être, la tranquilité de nos concitoyens, nous vous disons : Votez pour la liste Giraud, vous aurez alors des administrateurs dont le seul souci sera l'intérêt public.

UN DÉMOCRATE.

GAFFES SUR GAFFES

Projet du Chemin de la Baume

Après la gaffe de la rue de l'Evéché voici celle du Chemin de la Baume.

Dernièrement le Maire donnait en adjudication les travaux de construction du dit chemin. Lorsque l'entrepreneur est venu pour commencer les travaux il a été arrêté par le propriétaire du terrain sur lequel doit être établi ce chemin.

M. le Maire, pressé de faire de la propagande électorale, avait tout simplement *oublié d'acheter le terrain* que devait traverser ce chemin. Cette dernière bévue doit lui valoir un brevet d'incapacité.

Si M. le *Maire avait pensé* d'acheter ce terrain, certainement il aurait pu traiter à un prix raisonnable ; tandis que maintenant que l'adjudication est donnée, d'un coté l'adjudicataire voudra exécuter les travaux dans le plus bref délai, de l'autre le propriétaire élèvera ses prétentions pour le prix du terrain. Qui sera encore dupe ? Les contribuables, car de cette bévue il résultera pour la Ville une perte d'au moins 1.000 fr. Si nous faisions l'addition de ce qu'ont coûté les bétises de M. le Maire, nous arriverions à une forte somme, aussi sommes nous en droit de lui dire : Allez vous en donc incapable.

F. B.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Sisteron

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que Monsieur Turin, Controleur Intérimaire des Contributions Directes à Sisteron, vient d'être nommé titulaire de ce poste.

Nous adressons nos plus sincères félicitaiions à ce fonctionnaire qui à su s'attirer l'estime et la sympathie des habitants de notre Ville et de ses chefs.

Elections. — Si les *feuilles locales* devenaient subitement muettes, il serait difficile de se douter que nous sommes aux derniers jours de la période électorale et à la veille de la grande bataille à coup de bulletins.

Le calme est parfait parmi la population.

Les partisans des deux listes républicaines en présence, s'observent en silence et gardent pour eux leurs impressions. *La fièvre électorale* ne se fait sentir nulle part et ce recueillement des électeurs nous fait bien augurer du choix qu'ils feront, il prouve qu'ils voteront sans caprice et sans emballement.

Le n° 19 de la **France vélocipédique illustrée** vient de paraître. Cette Revue, éditée avec le plus grand luxe, est sans contredit la plus intéressante publication que nous ayons sur la vélocipédie française et étrangère ; nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se la procurer.

Vente et abonnement : imprimerie Léon Sézanne, 2, rue Saint-Côme, Lyon. Le numéro 25 centimes.

Un mot de la fin.

— Entre deux électeurs :

— Sais-tu pourquoi le député Mac-Adaras muet comme une carpe, n'a jamais soufflé mot à la Chambre ?

— Je ne m'en doute pas !

— Eh, bien, c'est parce qu'il est le candidat de la loge *Le Parfait Silence* !

MARCHE D'AIX
du 21 Avril 1892.

Bœufs	1 52	à	1 56
Moutons du pays	1 82	à	1 90
Moutons africains	1 60	à	1 65
Réserve —	1 65	à	1 70
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

DERNIÈRE HEURE

Première Dépêche

Au moment de mettrs sous presse nous apprenons que M. le Maire a fait sur les listes électorales, des inscriptions illicites.

En effet, il a été constaté que les sept mannequins du Maire et de M. Pallet, étaient inscrits sur les listes électorales. Nous pensons que l'administration supérieure prendra les mesures que comporte la circonstance.

Deuxième Dépêche

Corruption électorale. — *On nous assure que M. Pallet, candidat au Conseil Municipal, n'ayant pas une grande confiance en la liste Linot-Latil, de laquelle il fait partie, aurait fait venir une boite à musique destinée à charmer les électeurs.*

Eau de Toilette du Congo

Une goutte ajoutée à l'eau de la cuvette
La transforme en un lait odorant et mousseux
Qui met sur le visage un parfum délicieux,
Rend le teint frais et pur, la peau trés blanche
et nette.

Parfumerie Victor Vaissier, Paris.

© VILLE DE SISTERON

ETUDE

de Me Pol BOREL

licencié en droit, avoué

à Sisteron (Basses-Alpes)

successeur de Me REMUSAT.

VENTE

PAR

LICITATION

Il sera procédé, le mardi 24 mai 1892, à neuf heures du matin, à la barre du Tribunal de Sisteron, à la vente aux enchères des immeubles dépendant de la succession de Brunet Michel, en son vivant propriétaire demeurant à la Motte-du-Caire, ordonnée par jugement du six Avril, courant mois, à la requête, poursuites et diligences de dame Brunet, épouse Carles Ives, domiciliés et demeurant à Claret, ayant pour avoué Me Pol Borel ; contre Maurel Emile tuteur ad hoc des mineurs Maria et Léon Brunet ayant Me Beinet Gaston pour avoué.

Elle aura lieu en présence du subrogé tuteur ou lui dûment appellé.

Désignation des immeubles

1· Maison, sol et écurie séparée au sein du village de La Motte-du Caire, rue Sainte-Catherine, comprenant deux étages, avec magasin et arrière magasin, au rez de chaussée, numéro 238 section A, confrontant : levant, rue Sainte-Catherine ; couchant, ruelle.

Mise à prix : Deux Cents francs, ci. . . . . 200 francs

2· Labour au lieu dit Prélong d'une contenance d'environ 21 ares 30 centiares, nnméros 91 et 95, section A, confrontant : levant, ruelle ; couchant rue traverse.

Mise à prix : Vingt francs, ci. . . . . 20 francs

3· Labour, lieu dit Peiviel, d'une contenance d'environ 80 ares 30 centiares numéro 6 p. section C, confrontant : levant, Barrière Louis; couchant, chemin de Melve.

Mise à prix: CentCinquante francs, ci. . . . . 150 francs.

4· Vigne et vague, lieu dit le Colombier, numéros 239 et 240, section D, contenant environ 24 ares 40 centiares, confrontant : midi, rase ; nord petit chemin.

Mise à prix : Dix francs, ci. . . . . 10 francs.

5· Labourable, lieu dit la Chanal, d'une contenance d'environ 53 ares numéro 815, section A, confrontant : du midi, grand canal ; du nord, chemin.

Mise à prix: Cent Cinquante francs, ci. . . . . 150 francs.

6· Bois taillis au quartier de la Blachière, indivis entre les hoirs Brunet et la veuve Joséphine Chaine, d'une contenance d'environ 1 hectare (contenance non garantie) confrontant du levant Allard François ; couchant Joseph Patrice Massot.

Mise à prix : Vingt Cinq francs. ci. . . . . 25 francs.

Tous les immeubles qui précèdent sont situés sur le territoire de la commune de la Motte-du-Caire, arrondissement de Sisteron.

7· Blache au lieu dit Bon Adrech, commune de Claret, canton de la Motte, arrondissement de Sisteron, d'une contenance d'environ 1 hectare 86 ares, 80 centiares, indivise entre les hoirs Brunet et le sieur Chabrier Pierre de la Motte, confrontant au levant Vivian Joseph ; au nord, Reymond François.

Mise à prix ; Cinquante francs. ci. . . . . 50francs.

Après la vente en détail les immeubles ci-dessus pourront être réunis en bloc et mis aux enchères sur la mise à prix formée par le produit total des ventes partielles, pour être adopté ensuite le mode de vente le plus avantageux.

L'avoué poursuivant,
POL BOREL.

Enregistré à Sisteron, le mars mil huit cent quatre-vingt-douze. Folio, . Case . Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes décimes compris.

PILULES OCO

Dépuratives et Purgatives

Ces pilules, composées de végétaux, purgent très lentement sans donner de coliques ; elles expulsent de l'estomac et des intestins les matières bilieuses ou muqueuses qui l'encombrent, et régularisent l'appétit. Les **Pilules Oco** dépurent le sang et sont d'une très grande efficacité pour toutes les maladies de la peau.

LE BAUME OCO évite toute opération et guérit merveilleusement les *anthrax, panaris, clous, abcès, ulcères, eczémas, dartres, piqûres, brûlures, démangeaisons* et toutes plaies quelle qu'en soit la nature.

Prix du Baume **OCO** .. 1 fr. 60 le pot.
Prix des Pilules **OCO** .. 2 fr. 50 la boite

DÉPOT GÉNÉRAL
PHARMACIE CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
et dans toutes les Pharmacies

Envoi franco contre Mandat ou Timbres poste

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite

PURGATIF GÉRAUDEL

En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

HOTEL DES TROIS ROIS

RUE SAUNERIE

tenu par Henri BONNET

Cet Hôtel entièrement réparé à neuf se recommande à MM. les Voyageurs.

On sert à la Carte et à Prix Fixe.
Vastes Remises, Vastes Ecuries.

VINS DE VENDANGES

NON PLATRÉS

E. BERTRAND

SISTERON

PRIX-COURANT

Petits Vins. 30 fr. l'hecto.
Supérieurs. 35 fr. —
Extra. . . . . 40 fr. —

Demandez dans tous les cafés la

BIÈRE VELTEN

La meilleure de toutes

VINS NATURELS

MAISON DE CONFIANCE

JEAN RULLAND

SISTERON

Petit vin Aramon. 25 fr. l'hectolitre.
Supérieur... 30 fr. —
Montagne... 35 fr. —
Roussillon... 40 fr. —
Roussillon Sup. 45 fr. —
D'Espagne.. 40 fr. —
Alicante..... 45 fr. —

GARANTI PUR RAISIN

ON PORTE A DOMICILE

A VENDRE

Une Propriété sise au quartier de La Nuirie, composée d'une Terre Labourable et d'un Bois.

S'adresser chez Madame Veuve CHASTEL, Rue Saunerie, à Sisteron.

A Céder Présentement

CAFÉ-RESTAURANT

Bien Achalandé

Matériel & Marchandises

S'adresser à M. Eugène GIRAUD, Rue Droite, Sisteron

La Revue des Journaux et des Livres

La Revue des Journaux et des Livres publie en ce moment **CRUELLE ENIGME** par PAUL BOURGET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui vient d'entrer dans sa huitième année : c'est la publication la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour, etc.

La Revue des Journaux et des Livres donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites, 1· un SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2· elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

La collection des sept premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de deux mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un *résumé de la production intellectuelle des sept dernières années*. Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, *Guy de Maupassant*, etc.

Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés coûte 14 fr.

La Revue publie en feuilleton **Cruelle Enigme**, qui, de toutes les œuvres de PAUL DE BOURGET, est peut-être celle où se trouve, en un style d'une rare élégance, le plus d'observations et pe passions humaines.

Abonnement : *départements* : trois mois, **4** fr. ; six mois, **7** fr. ; un an, **12** fr. ; *étranger* : trois mois, **4** fr; **50** ; six mois, **8** fr. ; un an, **14** fr, — On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux ; à l'étranger, dans les bureaux de poste et chez les libraires ayant des correspondants à Paris. — *A Londres*, à la Librairie française, D. LANGEROME, 18 Wardour street.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LAVAGE, NETTOYACE

LESSIVE PHÉNIX

0f50c LE PAQUET 1 KILOG

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE

Sirop **DEHARAMBURE**

CENT ANS DE SUCCÈS. Tres Pharm. 1f60

Journal *LE BAVARD*

En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

Les Directeurs de la Maison du

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF
PARIS

MAISON SANS SUCCURSALE

adressent gratis et franco le nouveau **Catalogue** *et les* Gravures *de Modes des Vêtements pour* **HOMMES JEUNES GENS** *et* **ENFANTS**

1892 - ÉTÉ - 1892

QUELQUES PRIX DU CATALOGUE

COMPLETS Belle Nouveauté d'Elbeuf. **25** fr.

CÉRÉMONIE Costume très beau Drap Sedan **27** fr.

PANTALONS draperie, haute nouveauté **10** fr. 25

PARDESSUS Demi saison doublure extra **14** fr.

JEUNES GENS Complets draperie mode **18** fr.

Tout vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas **L'ARGENT** en est *retourné* *DE SUITE* par mandat-poste

ENFANTS Costume marin nouveauté **6** fr. 90

Expédition **franco de port** *dans toute la France à partir de 20 francs*

DEMANDEZ le CATALOGUE au DIRECTEUR de la Maison du **PONT-NEUF** Paris

PAS de SUCCURSALES

MUSÉE des FAMILLES

Edition populaire illustrée

Sommaire du N° 16. — 21 Avril 1892.

Le Rémouleur, par Jean Barancy. — *Causeries*. — *Grands Souvenirs : Le Rocher de Moïse*. — *Histoires de mon Village : Les Enfants de Grand-Pierre*, par Eugène Muller. — *L'Examinateur*, par Henry Gréville. — *Amusements Phisiques : Le Tourniquet Hydraulique*. — *Concours*. — *L'Ami du Foyer*.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr

29me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE

DES CHEMINS DE FER

P.-L.-M., MIDI

ITALIENS

Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux et Maritimes

Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse

Par **F. APPY**

Conducteur des Ponts et Chaussées et du contrôle des Chemins de Fer en congé.

Honoré d'une médaille de vermeil à l'Exposition Industrielle d'Avignon en 1891, et d'une médaille de bronze à l'Exposition Internationale de Publicité de Paris 1891.

Direction et Administration :

36, Boulevard du Pont-Neuf, Nice

CORRESPONDANT : A PARIS, LYON, MARSEILLE, GENÈVE, BORDEAUX, TOULOUSE, MONTPELLIER, GRENOBLE, GÊNES, FLORENCE, ROME, NAPLES, PALERME.

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, et chez M. ASTIER FILS, Libraire à Sisteron.

Une Lacune Comblée

ASTIER FILS

Librairie-Papeterie-Reliure

M. **Astier Fils** a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de créer à Sisteron un ATELIER COMPLET DE RELIURE dont l'outillage perfectionné lui permettra de livrer, bien, rapidement, et à des prix modérés, les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.
ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR.** — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : **22, Rue de l'Échiquier, *PARIS***
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SI

PRIX D'HONNEUR — 80 MÉDAILLES

vous voulez un beau

VEAU (à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN	bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC	bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU	bien	GRAS GROS FORT

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

La Crémeine de ALFRED DUDOUY Agt de Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 25 kilos = 16 francs (mandat-poste), 50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr. — 8 francs adressés

ROQUES & Cie Gros et Détail — 75, RUE WAGRAM, 75 — **AU MANS** (SARTHE)

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques. — Chez les Coiffs. et Parfs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ

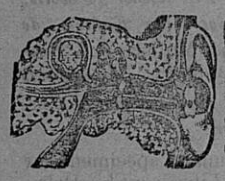

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

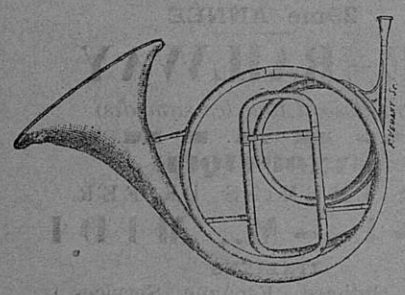

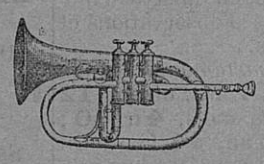

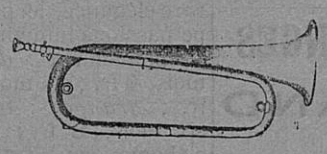

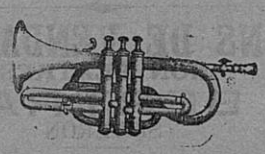

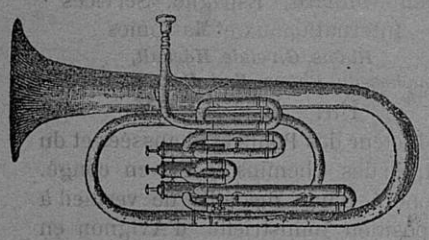

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succursale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

0fr.30 LE LITRE

Eau Minérale Naturelle de Vals (*Ardèche*). *Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy).* *Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.*

70 c/o de RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME
à nos abonnés et acheteurs au numéro

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS — CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT EXACTEMENT UN LITRE — AUTORISATION DE L'ÉTAT

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES ÉCOULEMENTS récents ou Anciens *Journaux d'Ancrées*

INJECTION RUSSE

Le flacon : 4 fr. 50 dans toutes pharmacies — Le flacon : 5 fr. — DÉPOT : PARIS

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON

8me ANNÉE N° 379 PARAIT LE SAMEDI 30 Avril 1892.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

2e EDITION

République Française

VILLE DE SISTERON

ÉLECTIONS MUNICIPALES

du 1er Mai 1892

LISTE RÉPUBLICAINE

Chers Concitoyens,

En nous présentant à vos suffrages, pour le renouvellement du Conseil Municipal de Sisteron, nous avons obéi aux sollicitations pressantes d'un grand nombre d'entre vous. Confiants dans cet appui qui nous a été si spontanément offert, nous avons composé une liste d'hommes indépendants, sincèrement républicains et animés de l'unique désir de travailler aux affaires de notre cité. Les querelles dont cette ville a déjà trop souffert, les divisions qu'elles ont amenées, nous voulons fermement les faire cesser, convaincus que la conciliation et l'apaisement seuls nous permettront de faire œuvre utile pour la bonne administration de la commune de Sisteron. Nous étudierons sans haine, sans parti-pris, les questions brûlantes qui ont agité le pays ; nous écarterons les unes et résoudrons les autres, au mieux des intérêts, de la dignité, du patriotisme de tous.

Nous n'attendrons autre chose du mandat que vous voudrez bien nous confier que la satisfaction de remplir notre devoir avec justice et dévouement. Ce devoir, voici comment nous le comprenons :

Gérer consciencieusement et avec prudence les finances de la Ville sans négliger toutes les améliorations et les travaux compatibles avec l'état de ces finances ;

Conserver à notre cité les vieilles traditions de liberté et de progrès pour lesquelles nos aïeux ont vaillamment lutté ;

Nous inspirer sans cesse des sentiments vraiment démocratiques et des idées de fraternelle égalité, fidèles avant tout au gouvernement de la République que nous soutiendrons, que nous ferons toujours respecter et aimer dans l'exercice de nos fonctions.

Et n'oubliant jamais que nous avons pris soin de représenter dans notre liste tous les éléments de notre société, nous tiendrons compte des droits, des aspirations et des revendications de chacun. Toutefois notre sollicitude se préoccupera surtout des besoins du cultivateur qui occupe, par le nombre, la plus large place dans notre Commune.

Citoyens, nous avons confiance en vos suffrages, pas d'abstentions, aux Urnes, au cri de

Vive la REPUBLIQUE

***

Au sujet de la réunion donnée ce soir à l'Alcazar, la liste républicaine a fait afficher la déclaration suivante :

AUX ÉLECTEURS

Citoyens,

Le Directeur du Journal le «Publicateur» dans son numéro de dimanche dernier, vous invite à une réunion publique dans laquelle il prétend discuter **les actes de la majorité du conseil municipal.**

Des adversaires malveillants ou des plaisants plus dangereux encore ont essayé d'insinuer que notre liste, essentiellement républicaine, avait des attaches avec le Directeur de ce Journal.

Nous protestons avec énergie contre de pareilles insinuations lancées dans un but électoral.

Notre politique, on le sait bien, n'a rien de commun avec celle du « Publicateur. »

Aucun de nous n'a, de près ou de loin, provoqué cette réunion, comme aucun de nous n'a rien fait pour l'empêcher. Tous spontanément nous n'avons eu qu'une voix pour dire : NOUS N'IRONS PAS.

Nous répudions, en républicains dignes de ce titre, toutes sortes de compromissions.

A nos adversaires seuls appartenait le droit de donner une réunion.

Ils en avaient même le devoir.

Citoyens,

Nous protestons aussi contre l'ingérence dans nos élections municipales d'un conférencier qui n'est pas électeur dans notre commune.

Nous ne lui reconnaissons pas le droit de venir discuter les actes du Conseil Municipal de Sisteron, alors même que ce Conseil est notre adversaire dans la lutte municipale de demain.

Citoyens,

N'écoutez que votre bon sens et vos consciences. Notre ville est dans une situation critique.

Vous êtes menacés de nouveaux impôts.

Votez pour des Républicains, hommes d'affaires, qui auront souci de vos finances et ne poursuivront qu'un but, le seul que nous ayons en vue : LA PROSPERITE DE NOTRE VILLE DE SISTERON.

Vive la REPUBLIQUE

Giraud Firmin, greffier du Tribunal ;
Silvestre Lucien, propriétaire ;
Colombon Victor, négociant ;
Peignon Henri, capitaine en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur ;
Galici Désiré, propriétaire cultivateur ;
Baume Paul, propriétaire cultivateur ;
Borel Pol, avoué ;
Estublier Louis, propriétaire cultivateur ;
Vollaire Emile, confiseur ;
Nevière Baptistin, propriétaire cultivateur ;
Tardieu Gustave, pharmacien de 1re classe ;
Astier Hippolyte, propriétaire cultivateur ;
Laugier Henri, propriétaire cultivateur ;
Raspail Paul, négociant ;
Buès Joseph, docteur en médecine ;
Bontoux Charles, propriétaire cultivateur ;
Michel Louis, propriétaire cultivateur ;
Astier Louis, libraire ;
Girard Emilien, charron ;
Imbert Henri, propriétaire cultivateur ;
Girard Léon, propriétaire cultivateur ;
Lieutier Adrien, propriétaire cultivateur ;
Audibert Maximin, propriétaire cultivateur ;

GESTION

CHAUVIN - LATIL

La municipalité qui s'écroule fait comme les malheureux qui se noient.

Elle s'accroche à toutes les épaves.

C'est ainsi que le journal qui la patrone voyant le terrain glisser sous elle, cherche à la tirer de ce mauvais pas par un coup d'audace.

Dans un article destiné à faire sensation, ce journal tente un vain et suprême effort pour démontrer que MM. Latil et Cie ont fait exécuter quelques travaux utiles.

Ah ! comme cet article nous a fait rire ! c'est un vrai chef d'œuvre dans lequel l'art de mentir est élevé a la hauteur d'un principe.

Comme il nous met a l'aise aussi pour donner à notre tour un petit aperçu de la gestion Chauvin-Latil !

Mais procédons par ordre :

Situation Financière

A son arrivée à la Mairie, M. Latil a trouvé les finances prospéres et la caisse pleine. S'il y avait quelques notes à payer, il y avait en caisse de l'argent pour les payer.

Les revenus de la Ville avaient été augmentés par des sources nouvelles, telles que l'adjudication de l'Octroi, celle du parc aux bestiaux et les concessions accordées par suite de l'agrandissement du cimetière.

M. Latil et ses acolytes sans même employer les crédits ordinaires tels que les 200 fr. par an pour la bibliothèque, a trouvé moyen de dilapider le produit de ces recettes et de laisser des dettes nombreuses sans compter le prix de la nouvelle horloge, qui n'est pas payé, car M. Latil estime qu'il est plus commode de faire travailler à crédit lorsqu'on est maire, que de vendre à crédit quand on est tailleur.

Fiez vous donc aux vantardises du journal la Désunion ?

D'ailleurs il n'y a rien d'étonnant à cela. Et l'on serait étonné qu'il en fut autrement étant donné, les sottises sans nombre, que nos édiles ont entassé les unes sur les autres.

Pour nous en rendre compte, suivont pas à pas M. Latil dans le cours de sa gestion.

Départ de la Chapellerie

L'année dernière M. Maldonnat directeur de la chapellerie, s'en est allé à Digne exercer son industrie. La perte a été énorme pour notre pauvre cité, qui, par ce fait, a vu une partie de sa population sans travail, son commerce diminué, et plusieurs magasins disparus. Grande aussi pour les propriétaires qui ont vu disparaître un grand nombre de locataires parmi les ouvriers qui sont partis.

Or a qui faut-il attribuer la responsabilité de ce départ ? a qui si non à M. Latil ?

Une discussion avait surgi entre M. Maldonnat et son propriétaire sur une question de prix et de réparation.

Le devoir d'un maire qui se serait un peu soucié des besoins de ses administrés était tout tracé.

Il devait intervenir dans cette discution. M. Borel le propriétaire, l'en avait même prié pour arriver à un arrangement. Ce n'était pas bien difficile et M. le Maire y serait certainement parvenu.

Il ne l'a pas fait, et comme l'a mainte fois déclaré M. Maldonnat, il a mieux aimé rester chez lui a vendre du drap, que de perdre une demie journée dans l'interét de son pays.

© VILLE DE SISTERON

Grâce a M. Latil la chapellerie s'en est allée à Digne.

Grâce à lui, la ville perd annuellement environ 50.000 fr.

Et voilà l'homme qui ose encore se présenter aux suffrages de ses concitoyens ?

Horloge

Mais M. Latil nous répond fièrement par l'organe du journal qui le patronne : « Si j'ai fait partir la chapellerie, j'ai fait construire une horloge » et tout fier de cette réponse, il croit nous réduire au silence.

Nous ne nous arrêterons pas sur ce point qui a été traité à fond dans un précédent article.

Nous dirons seulement que M. Latil en faisant d'émolir et reconstruire une horloge, reconstruction qui coûtera près de 20000 fr. lorsqu'une simple réparation aurait suffi, a fait manger à la Ville une somme de 17.000fr.

Nous dirons aussi que M. Latil a fait venir les pierres du dehors au lieu de les prendre à la Beaume, de peur de faire gagner quelques sous aux travailleurs de Sisteron.

Et voilà ! la manière dont M. Latil nous administre.

Si vous êtes contents, électeurs, votez encore pour lui ! !

Musique Latapie

Nous ne parlerons pas non plus des trois mille francs qu'à coûté la musique Latapie, ni des dissensions provoquées par ce dernier, ni des douze Sisteronnais trainés sur les bancs de la correctionnelle par un caprice et sur la plainte du Maire.

Nous laissons M. Latil à ses remords

Glacière.

Ni de la démolition de la glacière ordonnée par M. Latil en haine des cultivateurs qui s'y abritaient l'été pendant les foulaisons.

Eaux de la Ville.

Lorsqu'un de nos précédents Conseils Municipaux accorda à M. Borel Sabin le droit de faire passer sous la route les eaux de sa propriété des capucins, il se réserva, en cas de départ de la Chapellerie, le quart de ces eaux dans le but de faire construire une fontaine à Bourg-Reynaud. La Chapellerie est partie et Bourg-Reynaud attend toujcure sa fontaine.

Collège.

On a déja dit ce que coûtera le Collége. Plus de 300.000 fr. A quoi servira-t-il ? Les étrangers n'y enverront pas leurs enfants, car étant donné la facilité des communications, ils préfèreront les mettre au Lycée de Digne ou de Gap. Donc il n'y aura pas un élève de plus.

Les cultivateurs n'y mettront pas non plus les leurs à cause du prix et de la nature des études que l'on y fera

Ce collège n'aura donc été construit qu'au bénéfice des artisans et les cultivateurs en paieront les frais.

L'Union Sisteronnaise a beau dire que l'Etat fournira de l'argent. L'argent de l'Etat c'est le nôtre, et c'est toujours le contribuable qui paie.

Electricité

C'est ici que M. le Maire est fier de sa trouvaille et que pour lui il trouve que le roi n'est pas son pareil.

Hé bien là aussi il n'a fait que des sottises et nous le prouvons.

Les précédentes municipalités avaient étudié cette question. Un projet très avantageux présenté par M. de Rougemont eut été adopté si le Conseil Municipal n'eut avec raison, voulu se réserver le droit d'imposer les becs pris par les particuliers.

En effet, le pétrole paie un droit d'Octroi de six centimes par litre, l'huile et la bougie sont aussi imposées. Si les becs d'électricité ne le sont pas, il n'est pas juste que le pauvre qui ne peut s'éclairer à l'électricité paie des droits auxquels le riche n'est point assujetti.

MM. Latil et consorts n'ont pas eu les même scrupules. Ils ont passé un contrat avec M. Ducommun, mais ils n'ont pas imposé les becs d'électricité ce qui fait qu'actuellement le pauvre paie un droit d'Octroi pour s'éclairer et le riche ne paie rien.

Le résultat de cet état de choses ne se fera pas attendre. Au fur et à mesure que ce mode d'éclairage se répandra, les droits payés sur le pétrole et la bougie produiront une recette moindre, et de cette façon la Ville arrivera à payer son éclairage plus de 5.000 fr. par an.

Pendant ce temps l'impôt du pétrole payé par le cultivateur s'occroitra. Et tout cela pour le bon plaisir de MM. Latil et Nicolas qui, eux, sont éclairés à l'électricité, ce dernier possédant même un ou plusieurs becs dans son écurie.

Voilà les sentiments démocratiques de ces messieurs ! !

Et si M. Latil se fait une gloire d'une pareille administration. Avouez qu'il n'est pas difficile.

Vous voyez donc électeurs, que vous êtes abominablement joués par les comptes rendus fantaisistes de l'*Union Sisteronnaise*, comptes rendus qui n'ont rien d'authentique.

Si nous examinons, au contraire, tout le préjudice éprouvé et tout l'argent gaspillé par suite de l'incapacité de M. Latil et de ses compères, nous sommes bien loin des dix mille francs dont parle le journal Latiliste.

Les pertes occasionnées par la mauvaise administration de M. Latil sont incalculables, elles se chiffrent á plus de 80.000 fr.

Et au milieu de ce désastre général deux maisons seulement prospèrent et s'embellissent. Celles de MM. Latil et Nicolas.

A vous électeurs d'apprécier.

S. R.

REACTIONNAIRES

Tous les moyens sont bons aux aimables farceurs qui siègent encore à la Mairie, pour combattre ceux qui les gênent.

Ils ont, notamment imaginé un procédé qui, étant donné l'usage immodéré qu'ils en font serait d'un excellent effet sur les masses, si ce truc puéril n'était débiné depuis longtemps.

Dès qu'un adversaire les discute, ou se montre inaccessible à leurs moyens de corruption ou d'intimidation, ils s'empressent de lui coller l'épithète de réactionnaire.

Et l'ayant ainsi qualifié ils vont digérer à l'aise leur petite infamie.

Au *Sisteron-Journal*, nous sommes taxés de réactionnarisme par ces aristocrates de la République, qui, par leurs agissements despotiques corrompent et discréditent le principe démocratique, bien plus et autrement que les pires réactionnaires.

Notre indépendance déplait à ces sectaires du Macadarisme et ils ne peuvent nous pardonner les cauchemards que leur donnent la franchise de notre parole et la justesse de nos arguments.

Ces gros naïfs se bercent de vaines illusions, s'ils espèrent à la faveur d'une épithète surannée nous faire prendre pour des monarchistes par les électeurs.

Ces électeurs ne sont pas aussi bêtes qu'ils le croient.

Le peuple ne s'arrête pas au mot, mais à la chose. Il sait distinguer, et distingue très bien ce que nous sommes, par la doctrine que nous soutenons contre ces faux républicains, il ne se trompe pas davantage sur le but que nous poursuivons et qui consiste à démasquer les exploiteurs de la crédulité publique, les sceptiques sans convictions, les pêcheurs en eau trouble et les insatiables chercheurs de places et de sinécures.

Malgrés les menées ridicules de ces diplomates d'occasions, *Sisteron-Journal* restera ce qu'il a toujours été : Un organe indépendant au service des vrais républicains.

S. R.

PROMETTRE ET TENIR

La liste Franco-Irlando Municipale qui demande aux électeurs le renouvellement de son mandat, promet entr'autres merveilles d'aider à la prospérité de notre Ville.

Nous recevons ce matin la lettre suivante qui est un sanglant démenti à cette promesse de...gascon :

Le 29 Avril.

Monsieur le Directeur,

J'étais hier à Sisteron, des afficheurs collaient sur les murs, des pancartes électorales.

Je les ai lues attentivement et ma stupéfaction n'a pas été mince lorsque j'ai constaté que l'affiche municipale était imprimée à Gap.

J'avais déjà fait la même remarque au sujet d'une autre affiche d'adjudication également imprimée à Gap, sur laquelle je m'étais cassé le nez. Si c'est ainsi que vos édiles entendent l'intérêt de votre ville, je comprends votre envie de vous en débarrasser.

Que Monsieur Mac-Adaras qui est étranger, fasse imprimer son Journal à Gap, c'est déjà excessif, alors qu'il y a dix ou douze Imprimeurs da s les Basses-Alpes, mais que son rédacteur Chauvin se transforme en courtier pour enlever le travail de Sisteron ou du département, et le faire exécuter dans les Hautes-Alpes, c'est un comble ; et ce qui est un comble plus fort c'est que M. Chauvin ose solliciter le mandat de conseillier munipal dans un pays dont il protège si bien les industries.

Enfin le journal de son patron nous recommande à nous, secrétaires de Mairie de nous servir dans les Hautes-Alpes ! !

L'auriez vous nommé pour faire les affaires des gapençais ?

F. *Instituteur.*

Nous avons hésité un moment avant d'insérer cette lettre qui touche au coté matériel de notre profession.

Mais comme, après tout, nous n'avons jamais été l'imprimeur de la bande Irlandaise et que nous ne songeons nullement à le devenir, nous ne voyons pas pourquoi nous n'attacherions pas ce grelot dans l'intérêt des confrères de Sisteron ou du département tout au moins.

ECOLE DE PARÉSOUS

Une manœuvre de la dernière heure

MM. Chauvin Latil et Cie ne reculent devant aucun mensonge pour tromper les électeurs.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que ces messieurs font répandre le bruit que l'établissement de l'école de Parésous à Chantemerle, n'est que provisoire.

Ce bruit n'est qu'une manœuvre de la dernière heure que tout le monde a le devoir de déjouer.

Tant que MM. Latil et Chauvin seront à la Mairie l'école restera à Chantemerle pour faire bénéficier du loyer le cousin de M. Latil qui est propriétaire de l'immeuble.

Les électeurs de Parésous ne s'y laisseront pas prendre. Ils voteront en masse pour ceux dont la ferme intention est de faire construire dans la plaine, au point central, une école où les habitants du quartier pourront facilement envoyer leurs enfants.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Sisteron

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que Monsieur Turin, Controleur Intérimaire des Contributions Directes à Sisteron, vient d'être nommé titulaire de ce poste.

Nous adressons nos plus sincères félicitaiions à ce fonctionnaire qui à su s'attirer l'estime et la sympathie des habitants de notre Ville et de ses chefs.

Le n° 19 de la **France vélocipédique illustrée** vient de paraitre. Cette Revue, éditée avec le plus grand luxe, est sans contredit la plus intéressante publication que nous ayons sur la vélocipédie française et étrangère ; nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se la procurer.

© VILLE DE SISTERON

Vente et abonnement : imprimerie Léon Sézanne, 2, rue Saint-Côme, Lyon. Le numéro 25 centimee.

Un mot de la fin.

— Entre deux électeurs :

— Sais-tu pourquoi le député Mac-Adaras muet comme une carpe, n'a jamais soufle mot à la Chambre ?

— Je ne m'en doute pas !

— Eh, bien, c'est parce qu'il est le candidat de la loge *Le Parfait Silence* !

ETAT CIVIL

Du 22 au 30 Avril 1892.

NAISSANCES

Roche Pauline-Agnès-Elisabeth.
Gérard Augusta-Alexandrine.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Meuolon Félix 18 ans.

MARCHE D'AIX

du 21 Avril 1892.

Bœufs	1 52	à	1 56
Moutons du pays	1 82	à	1 90
Moutons africains	1 60	à	1 65
Réserve —	1 65	à	1 70
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

DERNIÈRE HEURE

Première Dépêche

Au moment de mettrs sous presse nous apprenons que M. le Maire a fait sur les listes électorales, des inscriptions illicites.

En effet, il a été constaté que les sept mannequins du Maire et de M. Pallet, étaient inscrits sur les listes électorales. Nous pensons que l'administration supérieure prendra les mesures que comporte la circonstance.

Deuxième Dépêche

Corruption électorale. — *On nous assure que M. Pallet, candidat au Conseit Municipal, n'ayant pas une grande confiance en la liste Linot-Latil, de laquelle il fait partie, aurait fait venir une boite à musique destinée à charmer les électeurs.*

VINS NATURELS
MAISON DE CONFIANCE
JEAN RULLAND
SISTERON

Petit vin Aramon. 25 fr. l'hectolitre.
Supérieur... 30 fr. —
Montagne... 35 fr. —
Roussillon... 40 fr. —
Roussillon Sup. 45 fr. —
D'Espagne.. 40 fr. —
Alicante..... 45 fr. —
GARANTI PUR RAISIN
ON PORTE A DOMICILE

« Sisteron-Journal » à Marseille
Chez M. GAUCHON
Kiosque de l'Alcazar, Cours Belzunce

A AIX, chez M. César Martinet cours Mirabeau.

A DIGNE, chez M. Grouillet, marchand de Journaux.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 27 Avril 1892.

Les bonnes tendances persistent sur nos rentes et nos grandes sociétés de crédit. Le 3 o/o portugais est également très ferme à 27 3/16.

Les actionnaires de la Banque Internationale de Paris sont convoqués en assemblée générale annuelle conformément aux articles 32 et 39 des statuts pour le samedi 21 Mai prochain à 3 h 1/2 au siège social, 3 et 5 rue Saint Georges. Pour faire partie de cette assemblée les actionnaires doivent être propriétaires d'au moins vingt actions et déposer leurs titres dix jours au moins avant l'assemblée c'est à dire le 11 Mai prochain au plus tard : à Paris dans les caisses de la société : à Londrés à l'Impérial Bankld. 6 Lothburg ; à Bruxelles et à Genéve à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Le conseil d'administration a décidé de déposer à l'assemblée générale la répartition pour l'exercice 1891 d'un dividende de 20 fr. par action sur lequel un acompte de 12.50 à été payé le 27 Janvier dernier.

Demandes suivies en actions du comptoir des fonds nationaux entre 677.50 et 680. C'est le 15 mai qu'échoit un coupon de 25 fr.

Les chemins Economiques sont à 408.75.

IMFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le succès de la souscription aux 4.000 obligations 6 o/o de la compagnie agricole et viticole de Guyan et la Teste est assurée par les avantages attachés à ces titres qui raportent 15 fr. et qui émis à 250, sont remboursables à 300 fr. avec une prime de 50 fr. Les souscriptions arrivent en grand nombre au siège de la Société 18 rue Lafayette et chez les banquiers ses correspondants.

Farceur d'Avril

V'lá le Primtemps ! la séve monte ;
Le teint rougit mais pas de honte ;
C'est l'effet du soleil nouveau
Qui s'efface avec du Congo.

L. Gouzet, au savonnier Victor Vaissier

PILULES OCO
Dépuratives et Purgatives
Ces pilules, composées de végétaux, purgent très lentement sans donner de coliques ; elles expulsent de l'estomac et des intestins les matières bilieuses ou muqueuses qui l'encombrent, et régularisent l'appétit. Les **Pilules Oco** dépurent le sang et sont d'une très grande efficacité pour toutes les maladies de la peau.
LE BAUME OCO évite toute opération et guérit merveilleusement les *anthrax, panaris, clous, abcès, ulcères, eczémas, dartres, piqûres, brûlures, démangeaisons* et toutes plaies quelle qu'en soit la nature.
Prix du Baume OCO .. 1 fr. 60 le pot.
Prix des Pilules OCO .. 2 fr. 50 la boite
DÉPOT GÉNÉRAL
PHARMACIE CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
et dans toutes les Pharmacies
Envoi franco contre Mandat ou Timbres poste

HOTEL DES TROIS ROIS
RUE SAUNERIE
tenu par Henri BONNET

Cet Hôtel entièrement réparé à neuf se recommande à MM. les Voyageurs.
On sert à la Carte et à Prix Fixe.
Vastes Remises, Vastes Ecuries.

VINS DE VENDANGES
NON PLATRÉS
E. BERTRAND
SISTERON

PRIX-COURANT
Petits Vins. 30 fr. l'hecto.
Supérieurs. 35 fr. —
Extra..... 40 fr. —
Demandez dans tous les cafés la
BIÈRE VELTEN
La meilleure de toutes

A VENDRE

Une Propriété sise au quartier de La Nuirie, composée d'une Terre Labourable et d'un Bois.
S'adresser chez Madame Veuve CHASTEL, Rue Saunerie, à Sisteron.

La Revue des Jouruaux et des Livres

La Revue des Journaux et des Livres publie en ce moment **CRUELLE ENIGME** par PAUL BOURGET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui vient d'entrer dans sa huitième année : c'est la publication la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour, etc.

La Revue des Journaux et des Livres donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites, 1° un SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2° elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

La collection des sept premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de deux mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un *résumé de la production intellectuelle des sept dernières années.* Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, *Guy de Maupassant*, etc.

Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés coûte 14 fr.

La Revue publie en feuilleton **Cruelle Enigme**, qui, de toutes les œuvres de PAUL DE BOURGET, est peut-être celle où se trouve, en un style d'une rare élégance, le plus d'observations et pe passions humaines.

Abonnement : *départements* : trois mois, **4** fr. ; six mois, **7** fr. ; un an, **12** fr. ; *étranger* : trois mois, **4** fr; **50** ; six mois, **8** fr. ; un an, **14** fr, — On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux ; à l'étranger, dans les bureaux de poste et chez les libraires ayant des correspondants à Paris. — *A Londres*, à la Librairie française, D. LANGEROME, 18 Wardour street.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LAVAGE, NETTOYACE
LESSIVE PHÉNIX
0,50c LE PAQUET 1 KILOG

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE
Sirop DEHARAMBURE
CENT ANS DE SUCCÈS. Tres Pharm. 1760

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

Journal *LE BAVARD*
En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histtoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série e t-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputatiou ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et a mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Editeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

MUSÉE des FAMILLES

Edition populaire illustrée

Sommaire du N° 17. — 28 Avril 1892.

Concours littéraire du Musée des Familles. (le prix consistera en un beau volume de la collection Ch. Delagrave, plus l'insertion de l'œuvre primée dans le *Musée des Familles*). = *L'Examinateur*, par Henry Gréville. — *Le Lycéen*, par Maurice Maindron. — *Histoires de mon Village : Les Enfants de Grand Pierre*, par Eugène Muller. — *Au Palais*, par François Deschamps. — *Les hommes utiles : Lonis Pasteur*, par Paul Dejean. — *Concours.* — *L'Ami du Foyer.*

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr

29me ANNÉE
LE RAILWAY
(Paraissant tous les samedis)
HORAIRE
SYNOPTIQUE
DES CHEMINS DE FER
P.-L.-M., MIDI
ITALIENS
Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux et Maritimes
Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse
Par F. APPY
Conducteur des Ponts et Chaussées et du contrôle des Chemins de Fer en congé.
Honoré d'une médaille de vermeil à l'Exposition Industrielle d'Avignon en 1891, et d'une médaille de bronze à l'Exposition Internationale de Publicité de Paris 1891.
Direction et Administration :
36, Boulevard du Pont-Neuf, Nice
CORRESPONDANT : A PARIS, LYON, MARSEILLE, GENÈVE, BORDEAUX, TOULOUSE, MONTPELLIER, GRENOBLE, GÊNES, FLORENCE, ROME, NAPLES, PALERME.
EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, et chez M. ASTIER FILS, Libraire à Sisteron.

Une Lacune Comblée
ASTIER FILS
Librairie-Papeterie-Reliure

M. Astier Fils a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de créer à Sisteron un ATELIER COMPLET DE RELIURE dont l'outillage perfectionné lui permettra de livrer, bien, rapidement, et à des prix modérés, les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Approuvés par la SOCIÉTÉ de M.D.C.NE de FRANCE

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

2'50 GRAND FLACON — 4 fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SI vous voulez un beau

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU	à chair (très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

La Crémeine de ALFRED DUDOUY ** Agnes des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 25 kilos = 16 francs (mandat-poste), 50 kil. : 31 fr. mandat-poste : 100 kil. : 60 fr. — 8 francs adressés à **ROQUES & CIE** 75, RUE WAGRAM, 75 AU MANS (SARTHE) Gros et Détail

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques. — Chez les Coiffs. et Parfs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ

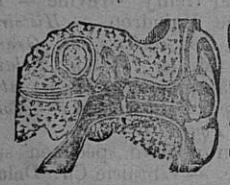

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

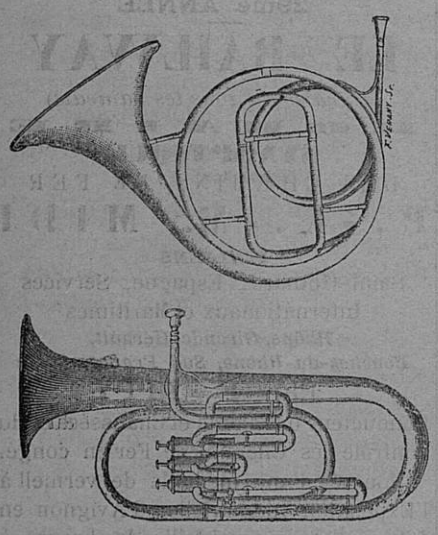

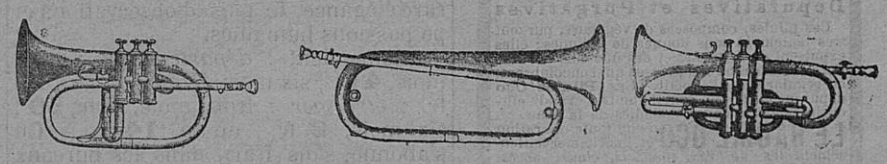

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Impressions
COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

PRIME DE NOTRE JOURNAL

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS — CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT EXACTEMENT UN LITRE

Les Célestins

0 fr. 30 LE LITRE

Eau Minérale Naturelle de Vals (*Ardèche*). *Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy).* *Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.*

70 % de RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME à nos abonnés et acheteurs au numéro

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ETAT

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES ENROUEMENTS récents ou Anciens *Jamais d'insuccès*

INFLUENZA GRIPPE

Millers d'attestations

Le flacon : 4 fr. 50 dans toutes pharmacies

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON